FCP de droit français

DLCM AVENIR

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : AMPLEGEST
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

AMPLEGEST - 50 Boulevard Haussmann - 75009 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l’OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 6

3. Rapport de gestion 7

4. Informations réglementaires 11

5. Certification du Commissaire aux Comptes 17

6. Comptes de l'exercice 22

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

DLCM AVENIR - Part R

Fonds Commun de Placement géré par AMPLEGEST

Nom de l'initiateur : AMPLEGEST
Code Isin : FR00140063W3
Site internet : www.amplegest.com
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPLEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPLEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 18/12/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit

Type : DLCM AVENIR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.
Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le produit n'a pas d'échéance. Il a été créé le 10 décembre 2021 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
Objectifs : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 6% sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par la gestion discrétionnaire d'un portefeuille majoritairement composé d'OPCVM exposés aux marchés actions internationaux. Les OPCVM ou ETF actions sélectionnés auront des univers d'investissement bien définis comme des fonds thématiques, sectoriels ou régionaux. La gestion reste totalement discrétionnaire notamment dans l'appréciation et la sélection des univers actions sur lesquels sera exposé le fonds. Les stratégies sélectionnées peuvent ainsi porter sur tous secteurs, toutes zones géographiques ou toutes thématiques dont aucune n'est structurellement privilégiée. La gestion du fonds n'étant pas indicielle et reposant notamment sur une sélection de fonds thématiques, il n'existe pas d'indice réellement représentatif. En vue de permettre au gérant une diversification de ses placements et une gestion de son exposition aux risques actions, le portefeuille pourra être investi, en OPCVM ou ETF de type « obligataires » exposés à des risques de taux et de crédit, sans limitation en termes de notation des émetteurs. Exposition actions internationales : de 60% à 100%. Les OPCVM ou ETF actions sélectionnés pouvant être investis sur des actions de toutes zones géographiques et de toutes tailles de capitalisation, l'exposition aux pays émergents et aux petites capitalisations ne sera pas limitée.
Expositions aux titres de créance : de 0% à 30%. Les OPCVM ou ETF obligataires sélectionnés pourront être investis sur des obligations « high yield » à caractère spéculatif ou jugées équivalente par la société de gestion sans limitation. L'exposition aux produits de taux des pays émergents devra rester accessoire et donc limitée à 10%. Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif. Le fonds pourra ainsi être à 100% exposé au risque de change. Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen (agréés conformément à la Directive 2009/65/CE) investissant au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou de fonds d'investissement.
Le Fonds sera investi au minimum à hauteur de 80% de son actif en parts et actions d'autres OPCVM ou ETF européens relevant de la directive 2009/65/CE. Le Fonds pourra également investir dans la limite de 20% de son actif en parts ou actions de FIA européens répondant aux quatre conditions suivantes :
1. Ils sont soumis à une surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM et la coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance du FIA est suffisamment garantie.
2. Le niveau de la protection garantie aux porteurs est équivalent à celui prévu pour les porteurs d'OPCVM.
3. Leur activité fait l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés.
4. Ils ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement.
Et plus généralement tout OPCVM sur lesquels l'OPCVM est ou sera autorisé à intervenir selon la réglementation en vigueur.
Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou par une autre société qui lui est liée.
Le fonds n'investira pas dans des titres en direct (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).
Le fonds peut intervenir à hauteur d'une fois le montant de son actif sur des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés français et étrangers, en vue d'exposer le portefeuille au risque actions via des contrats futures et options. Le fonds peut également investir dans des titres intégrant des dérivés et exposés au risque action.
Indicateur de référence : Néant
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation. Les revenus (distributions de dividendes et plus-values nettes réalisées) sont automatiquement réinvestis dans le fonds..
Investisseurs de détail visés : Le fonds s'adresse à tous souscripteurs ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital. Du fait de l'exposition du fonds aux actifs risqués ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 5 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.
Dépositaire : CACEIS Bank
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Vous pouvez demander le rachat de vos parts tous les jours avant 11h. Les opérations de souscriptions et rachats sont effectuées de façon quotidienne auprès de notre centralisateur Caceis Bank et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés). La valeur liquidative du fonds est disponible sur www.amplegest.com et auprès de la société de gestion.
Informations complémentaires : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts du fonds, sont disponibles sur notre site internet www.amplegest.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Amplegest, 50 Boulevard Haussmann, 75009 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@amplegest.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

> Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :
Risque de liquidité : il existe le risque de ne pas pouvoir vendre rapidement un investissement à sa juste valeur de marché, ce qui peut entrainer une baisse de la valeur liquidative.
Risque de crédit : risque de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille et entrainer une baisse de la valeur liquidative.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

			Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
	Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 600 €	5 760 €
		Rendement annuel moyen	-34.00%	-10.44%
	Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 100 €	9 320 €
		Rendement annuel moyen	-9.00%	-1.40%
	Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 090 €	16 770 €
		Rendement annuel moyen	10.90%	10.90%
	Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 380 €	19 430 €
		Rendement annuel moyen	43.80%	14.20%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2020, intermédiaire entre janvier 2021 et janvier 2022 et favorable entre mars 2020 et mars 2021.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts.
Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

Investissement : 10 000 € Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	284 €	1 504 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.80%	2.80% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.
Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13.70% avant déduction des coûts et de 10.90% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.76% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	276 €
Coûts de transaction	0.08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20.00% net de toute taxe de la performance de l'OPCVM supérieure à un taux de rentabilité annualisé net de 6%. Le montant réél varie donc en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts liés à la performance "si vous sortez après 1 an" est une moyenne des commissions de performance perçues au cours des 5 dernières années. La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0 €

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans
Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit. Ce produit a une liquidité quotidienne, vous pouvez donc retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPLEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur.
Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/dlcm-avenir/shares/FR00140063W3-r
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Informations relatives à la finance durable : https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable

Le fonds est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ».
Les risques en matière de durabilité ne sont pas systématiquement pris en considération dans les décisions d'investissement au sein de ce fonds. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit ne prévoit pas la mise en place de "Gates" (mécanisme de plafonnement des rachats).
Pour toute information, veuillez contacter nos services.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

I. Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement communiquées via la lettre aux porteurs du 21/06/2024 :

Tableau comparatif des éléments modifiés :

	Avant	Après
Acteurs intervenant sur le fonds		
Société de gestion*	FOURPOINTS Investment Managers	AMPLEGEST
Dépositaire et Conservateur*	**CIC**	CACEIS Bank
Délégataires de la gestion comptable	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	CACEIS FUND ADMINISTRATION
Délégataire de la gestion administrative	Néant	CACEIS FUND ADMINISTRATION
Centralisateur	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	CACEIS BANK

Informations pratiques		
Lieu d'obtention d'informations sur le fonds	FOURPOINTS Investment Managers 162, boulevard Haussmann 75008 PARIS	AMPLEGEST 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS
Lieu d'obtention d'information sur les catégories de parts	FOURPOINTS Investment Managers 162, boulevard Haussmann 75008 PARIS	AMPLEGEST 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS

* Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 18/06/2024.

II. Changements de l'exercice à venir

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

Préambule :

Dans le cadre d'une gestion diversifiée, l'objectif de DLCM Avenir est d'offrir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 6% sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par la gestion discrétionnaire d'un portefeuille majoritairement composé d'OPCVM exposés aux marchés actions internationaux.

DLCM Avenir est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR » et ne promeut aucun investissement durable: ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte de critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour rappel, le risque de durabilité représente le risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit « Règlement SFDR »).

I. Performance financière de l'OPCVM

A. Revue des marchés

Sur le plan économique, l'Europe, et en particulier le couple franco-allemand, reste le maillon faible, tandis que les États-Unis continuent de tirer la croissance mondiale. La Chine tourne encore au ralenti mais pourrait commencer à bénéficier des réformes visant à assainir les finances publiques locales et à relancer la demande. L'inflation semble avoir durablement quitté ses niveaux d'excès, mais les cibles des banques centrales ne sont toujours pas atteintes. Au regard de la trajectoire récente de l'inflation (qui ne décélère plus), les banques centrales pourraient d'ailleurs conclure leur cycle d'assouplissement monétaire plus rapidement que prévu, ou du moins en ralentir le rythme. On observe déjà cette tendance dans le discours de la Fed aux Etats-Unis lors de la réunion de fin 2024. Dans le même temps, cinq ans après le début de la pandémie de COVID-19, les chaînes d'approvisionnement et logistiques montrent enfin des signes de stabilisation.

Au cours de l'année 2024, le fonds a bénéficié de leur allocation sur les marchés américains. La dynamique boursière a été tirée par la croissance des bénéfices enregistrée par les grandes entreprises technologiques dans un contexte de concentration du marché.
Notre allocation sur les actions européennes est restée très mesurée toute l'année alors que le Dollar US a été présent dans les fonds en tant que vecteur principal de diversification.

Ces axes d'allocations ont été mis en place dans le cadre de la combinaison de nos différents axes d'analyses.
D'un point de vue quantitatif, la diversification était présente entre les US, l'Inde le Japon et le Dollar US.
D'un point de vue conjoncturel, nous croyons par ailleurs depuis 2023 à la vigueur de l'économie américaine d'une part et d'autre part à la force démographique indienne qui devrait continuer à favoriser l'émergence continue d'un socle de consommateurs au cours des prochaines années.

Sur l'année, nous pouvons retenir spécifiquement les points suivants.

D'un point de vue politique

- L'élection de D. Trump à la maison blanche avec une majorité Républicaine au Congrès après une campagne électorale inédite.

D'un point de vue marché

- A nouveau une forte **concentration des performances** avec de solides performances (en dollars) notamment de Nvidia (+171%), Amazon (+44%), Apple (+30%), Meta (+65%) Alphabet (+35%), Tesla (+63%) et Broadcom (+108%) et des utilities (+33%) portés par les perspectives de croissance liées à l'IA. Toutefois, il convient de noter que l'élection de D. Trump en novembre a été marquée par un solide rebond des valeurs dites cycliques, en particulier le secteur financier (+40%).

D'un point de vue économique & monétaire

- Une **économie américaine résiliente** avec un PIB en progression de 2.7% sur l'année. Notons néanmoins une dégradation de l'emploi à partir du T2 et des ISM manufacturiers qui peinent à rebondir clôturant l'année à nouveau en dessous du seuil d'expansion de 50.
- Ces éléments simultanément à la poursuite de la désinflation aux Etats-Unis ont permis à la FED d'infléchir sa politique monétaire et de procéder à des baisses de taux dès le mois de septembre.
- Notons néanmoins la poursuite de la volatilité sur les taux traduisant les anticipations trop importantes de baisses de taux en début d'année (jusqu'à 6 baisses de taux anticipées) aux craintes de résurgence de l'inflation, suite à l'élection de D. Trump et l'impact potentiellement inflationnistes liés à la possible mise en œuvre des droits de douanes.
- Le dollar s'est largement renforcé (+6.7%) clôturant l'année à 0.9665 contre euro.

D'un point de vue microéconomique :

- Une solide croissance **des profits des entreprises**. Au global, les profits des entreprises devraient afficher une croissance de 9.5% et des ventes en progression de 5%, portés principalement par le secteur technologique, les services de communication.
- La vague disruptive liée à l'intelligence artificielle générative s'est accélérée avec des plans d'investissements sans précédent chez les Hyperscalers (Google, Microsoft, Meta, Amazon notamment) et l'émergence d'une offre logicielle portée par la recherche de productivité. Si les dépenses concernant les infrastructures technologiques se sont accélérées, celles concernant les infrastructures énergétiques également avec des perspectives de forte progression de la demande énergétique

B. Principales opérations et mouvements de l'exercice

La gestion financière du fonds a été assurée par Amplegest à compter du 29 juin 2024, à l'issu de la fusion de Fourpoints IM au sein d'Amplegest.

La structure du portefeuille n'a pas été bouleversée sur le second semestre mais la structure de l'allocation a été en partie réorientée vers une sélection d'ETF dans l'optique de maitriser plus spécifiquement les axes d'allocation du fonds et de limiter les coûts indirects de la structure.

Le fonds est resté particulièrement exposé aux thématiques de la technologie, de l'intelligence artificielle, de la déférence et du nucléaire.

Principales opérations au cours de l'exercice :

Date de R/L	Sens de l'ordre	Actif	Code Isin	Position	Valeur unitaire	Valeur totale
19/07/2024	Rachat	NB Corporate Hybrid Bonds - EUR I Acc (3230)	IE00BZ090894	-4000	12,50 €	-50 000,00 €
09/08/2024	Souscription	Invesco MSCI World ESG Universal (254)	IE00BJQRDK83	6300	65,99 €	415 726,92 €
09/08/2024	Rachat	iShares Treasury Bond 7-10yr ETF - EUR- (XMUN) (1703)	IE00B1FZS798	-2600	162,06 €	-421 343,00 €
13/08/2024	Souscription	Amundi Prime Global UCITS ETF (1703)	LU1931974692	6500	31,88 €	207 211,55 €
13/08/2024	Rachat	CM-AM Cash ISR RC (3230) (3230)	FR0013353828	-3	54 293,45 €	-162 880,35 €
04/11/2024	Souscription	Palatine Monetaire CT (3230)	FR0010611335	11,65	34 292,00 €	399 501,77 €
27/11/2024	Souscription	Amundi Prime Global UCITS ETF EUR (1330)	IE000QIF5N15	15000	36,61 €	549 150,00 €
27/11/2024	Rachat	Pictet Robotics - I EUR (3230)	LU1279334053	-337,68216	395,15 €	-133 435,11 €
28/11/2024	Rachat	LO World Brands M Eur (3230)	LU1809976100	-396,386	300,18 €	-118 986,95 €
28/11/2024	Rachat	Fidelity - Global Technology Fund - YACE (3230)	LU0346389348	-1633,98	178,90 €	-292 319,02 €
29/11/2024	Souscription	Palatine Monetaire CT (3230)	FR0010611335	10	34 368,78 €	343 687,81 €
29/11/2024	Rachat	NB Corporate Hybrid Bonds - EUR I Acc (3230)	IE00BZ090894	-7850,707	12,96 €	-101 745,16 €
03/12/2024	Souscription	Xtr S&P USD-1C-Acc (254)	IE0004MFRED4	3500	47,50 €	166 232,50 €
03/12/2024	Souscription	Xtr S&P USD-1C-Acc (254)	IE0004MFRED4	3500	47,48 €	166 180,00 €
16/12/2024	Rachat	CM-AM Cash ISR RC (3230) (3230)	FR0013353828	-4,41	54 950,83 €	-242 333,16 €
17/12/2024	Souscription	Amundi ISS ICAV - Amundi Russell 2000 ETF - EUR- (XPAR) (254)	LU1681038672	430	335,31 €	144 234,43 €
18/12/2024	Rachat	Morgan Stanley - Global Brands Z (3231)	LU1378880170	-5161,353	52,72 $	-272 106,53 $
31/12/2024	Souscription	Amundi Prime Global UCITS ETF EUR (1330)	IE000QIF5N15	5000	36,62 €	183 100,00 €
02/01/2025	Souscription	GQG Global Equity-I USD (3231)	IE00BH480R51	9355	23,19 $	216 942,45 $
02/01/2025	Rachat	Pictet - Global Environment - IE (3230)	LU0503631631	-565,68694	395,94 €	-223 978,09 €

- Investissements en OPC gérés par Amplegest : Néant.
- Investissements en OPC gérés par Octo AM (filiale du groupe Amplegest) : Néant.

C. Variation de l'actif
Au cours de l'année 2024, le nombre de parts du fonds est passé de de 38 838.9171 parts à 68 281.7792 parts, pour un montant de souscriptions de 134 466.29 EUR et de rachats pour 4 298 316.78 EUR

La VL est passée sur la période de 101.37 EUR à 117.60 EUR soit une hausse de 16.01%.

L'encours est passé de 3 937 422.90 EUR à 8 030 392.54 EUR.

D. Perspectives de l'exercice à venir
Dans la lignée de 2024, l'année 2025 s'annonce marquée par un environnement géopolitique toujours incertain, avec le début du mandat de Donald Trump, des tensions commerciales persistantes entre les États-Unis et leurs principaux partenaires (Chine, Europe, Canada, Mexique), la poursuite des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, ou encore les élections en Allemagne.
La croissance des BPAs est attendue à +8% pour l'Europe en 2025, nettement inférieure aux +14% pour le S&P 500 aux États-Unis. En Europe, les secteurs sur lesquels le consensus attend la plus forte progression de résultats sur les deux prochaines années sont les suivants : Technologie, Télécoms, Voyages et Loisirs, Ressources de base et Assurance.
Dans les premiers jours de 2025, l'euro est retombé à un plus bas depuis plus de deux ans face au dollar. Peu d'éléments jouent contre un changement de tendance pour l'année : stabilité politique et croissance économique outre-Atlantique supérieure, rythme de baisse des taux FED plus faible par rapport à celui de la BCE, et guerre tarifaire pénalisant l'Europe et les émergents.
Côté taux, la possibilité d'une reconstitution de pente aux États-Unis et en Europe reste ouverte, dans un environnement combinant légère baisse de taux courts et des taux longs souverains autour de leurs niveaux actuels. Ces derniers devraient se maintenir aux États-Unis sous l'effet combiné des politiques de Donald Trump, des ventes de bons du Trésor US par la Chine ou encore de la réduction du bilan de la Fed. En Europe, c'est la prime de risque sur la France et l'incertitude politique en Allemagne qui pèseront.

Tous les éléments mentionnés ci-dessus semblent aller dans le sens de 2024 : dollar fort, pentification des courbes de taux et surperformance des Etats-Unis contre l'Europe. Il nous parait tout de même important de mentionner que des évènements pourraient faire largement dévier ce scénario :

- Fin de la guerre en Ukraine : baisse du risque géopolitique, des prix de l'énergie (gaz) et plan de reconstruction,
- Impact supérieur aux attentes du plan de relance Chinois : redressement de la demande et de la confiance du consommateur, très favorable pour certains secteurs européens (luxe, automobile, chimie, industries)
- Victoire de la CDU/CSU en Allemagne : fin des politiques de limite budgétaire et même changement de braquet sur la dépense publique, reprise des cycliques.

La légère consolidation du mois de décembre nous parait saine et positive pour le début 2025. Notre allocation reste investie en premier lieu sur les actions américaines dans l'attente de l'arrivée de D. Trump à la Maison Blanche. Les actions indiennes complètent nos investissements sur les actions internationales. D'autre part, le dollar américain reste attractif à court terme et pourra s'avérer efficace pour limiter le risque de hausse des taux américains qui constitue à nos yeux le principal frein potentiel à la performance des marchés au cours des prochains mois.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UCITS ETF USD DIS	411 761,84	421 343,00
CM-AM Cash ISR RC	399 969,94	405 213,51
PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	743 189,58	
AMUNDI PRIME GLOBAL UCITS ETF USD	732 250,00	
MULTI UNITS LUXEMBOURG-LYXOR CORE MSCI WORLD DR UCITS ETF CA		482 568,87
Xtrackers SP 500 Equal Weight ESG UCITS ETF 1C	472 512,50	
Invesco MSCI World ESG Universal Screened UCITS ETF	415 726,92	
NEUBERGER BERMAN CORPORATE HYBRID BOND FUND I ACC		301 684,19
FID-GL TECH-YAC=		292 319,02
DNCA INVEST ARCHER MID CAP EUROPE CLASS N SHARES CAP	99 985,00	175 318,38

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES
Au cours de l'exercice 2024, Amplegest a respecté les principaux critères qu'elle a définis dans sa politique de sélection des intermédiaires. La liste des brokers tient compte des différents instruments sur lesquels la société intervient. En particulier Amplegest a retenu le coût total de la transaction, la fiabilité et la sécurité du processus d'exécution, y compris les opérations post-marché de règlement/livraison des titres, ainsi que la qualité du reporting sur l'exécution (qualité des informations fournies dans les confirmations d'exécution) comme éléments de sélection.

Amplegest a également signé des conventions de recherche avec des brokers qui ont été sélectionnés en respect de critères définis :

Procédure de choix des intermédiaires pour l'exécution des ordres :
Le choix des intermédiaires est réalisé sur la base des critères suivants (critères qui peuvent évoluer) :

- Caractéristiques des instruments financiers et des marchés d'exécution
- Qualité de l'exécution,
- Coût de l'intermédiation,
- Qualité de la gestion administrative post-marché,
- Accès à des blocs de titres
- Notoriété et solidité de l'intermédiaire.

Procédure de sélection des entités qui fournissent de la recherche :
Le choix des intermédiaires est réalisé, notamment) sur la base des critères suivants (critères qui peuvent évoluer) :

- Univers d'analyse (études macro-économiques, études sectorielles qui répondent aux besoins de la gestion),
- Qualité du service de recherche et des conseils : accès aux modèles, génération d'idées et site internet, pertinence des recommandations,
- Mise en la relation avec les émetteurs (critère le plus important),
- Génération d'idées,
- Accès aux modèles,
- Accès aux analystes et à leurs avis,
- Accès à un site internet dédié.

Le budget global de recherche alloué au titre de l'année 2024 pour l'ensemble des OPC gérés s'élève à 804 000 euros. Les gérants de l'OPC ont recours aux analyses macro-économiques et aux analyses portant sur les sociétés émettrices émises par les brokers. Ils s'appuient également sur une équipe de gérants analystes financiers propre à Amplegest qui a défini ses propres critères de sélection des valeurs en portefeuille.

La clé répartition constatée pour l'exercice 2024 entre les frais d'exécution d'ordres et les frais correspondant aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :
Les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement ont représenté 55% du total des frais d'intermédiation.
Les frais d'exécution d'ordres ont représenté 45% des frais d'intermédiation.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu par le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable à l'adresse internet suivante : www.amplegest.com

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE
Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

INFORMATIONS SUR LES MODALITES DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
Le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL (Article 6 SFDR)
Bien que cet OPCVM ne promeut pas de caractéristiques ESG, Amplegest est engagé dans une politique de finance durable. Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en incitant les entreprises à de meilleures pratiques.
Au-delà de l'analyse quantitative, notre analyse ESG accorde une grande importance au dialogue avec les entreprises, chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis faisant régulièrement l'objet d'entretiens dédiés.

A. Engagement actionnarial au cours de l'exercice
Depuis le 1er janvier 2020, les équipes de gestion Actions d'Amplegest se sont engagées à exercer leurs droits de vote sur l'ensemble des titres détenus dans les OPC dont elles assurent la gestion et pour lesquels elles détiennent les droits de vote, ou pour lesquels ceux-ci leurs ont été délégués.
En complément, notre engagement actionnarial se manifeste par l'envoi de lettres d'engagement personnalisées aux entreprises investissables et pour lesquelles des efforts dans le domaine ESG sont attendus. En 2024, Amplegest a envoyé 29 lettres d'engagements (17 lettres en 2023) aux sociétés faisant partie de l'univers d'investissement des fonds.

B. Exercice des droits de vote au cours de l'exercice
1) Recours à des services rendus par des conseillers en vote
Afin de conduire au mieux sa politique de vote, Amplegest fait appel depuis 2019 aux services de Proxinvest, société de conseil aux investisseurs spécialisée en matière de politique de vote et d'engagement. Depuis le 1er décembre 2022, Proxinvest est une filiale du groupe américain Glass Lewis, principal fournisseur de solutions indépendantes de gouvernance au niveau mondial.
Amplegest a défini avec Proxinvest une politique de vote cohérente avec les critères ESG et les valeurs de la société Amplegest. Proxinvest instruit et analyse les résolutions présentées par les entreprises cotées détenues par les différents OPC Amplegest. Puis, il envoie un rapport avec les recommandations de vote en fonction des critères définis conjointement afin qu'Amplegest puisse l'analyser. À l'issue de cette analyse, Amplegest confirme ou infirme la recommandation de Proxinvest et le Middle Office AM vote via le système ISS (Institutional Shareholder Services). La décision de vote appartient donc entièrement à la société Amplegest et est appliquée conformément à ses critères.

2) Principes déterminants les cas dans lesquels la société de gestion exerce ses droits de vote
La politique de vote d'Amplegest définit que l'exercice des droits de vote s'effectue pour l'ensemble des actions des OPC actions Amplegest.

3) L'exercice du droit de vote d'Amplegest en 2024
L'intégralité de la politique de vote de la société est disponible sur : www.amplegest.com.

- Amplegest a participé à 214 Assemblées Générales au cours de l'exercice 01-2024 à 12-2024, soit un taux de participation de 97% par rapport aux sociétés détenues en portefeuille sur la période.
- Amplegest a exercé ses droits de vote pour chacune de ces Assemblées Générales et n'a jamais été en conflit d'intérêts avec ces sociétés.
- Votes par correspondance (100%) et participation physique (0%).
- Pour 12 résolutions (0.3%), notre politique de vote nous a conduit à voter différemment de notre politique.
  prédéfinie Amplegest.
- Nombre de résolutions soumises au vote : 3 622
- Expression de 1 281 votes « contre » pour l'ensemble des résolutions, soit :
  - Dans **35.4%** des cas, nous avons voté **contre**
  - Dans **64.6%** des cas nous avons voté **pour**

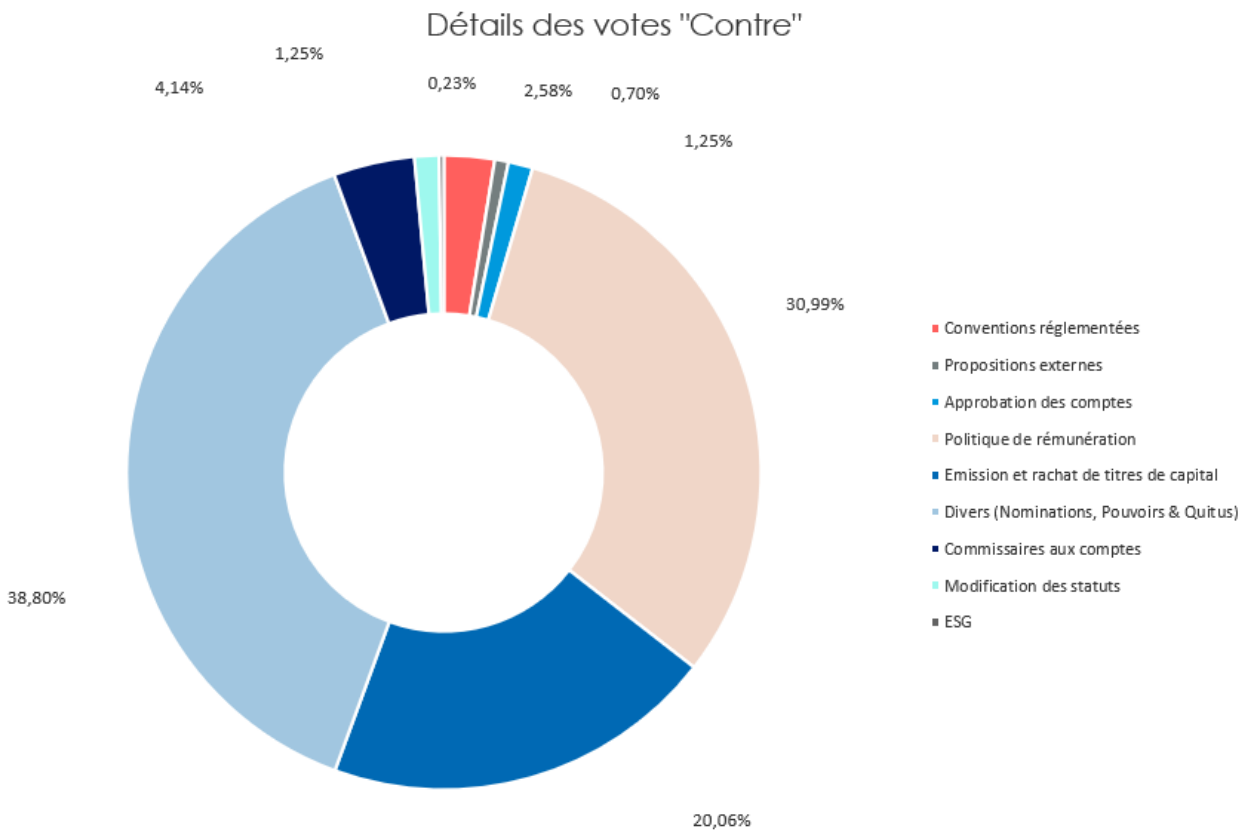

La politique d'engagement actionnarial ainsi que le rapport sur l'engagement actionnarial d'Amplegest sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.amplegest.com.

INFORMATION SUR LES CRITERES ESG

DLCM Avenir ne prend pas en compte les critères extra-financiers et est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ». En revanche, DLCM Avenir applique la politique d'exclusion définie par Amplegest pour ses positions en titres vifs. Cette politique, qui concerne l'ensemble des OPC est définies par l'équipe opérationnelle ESG en étroite collaboration avec l'équipe de contrôle des risques. Notre politique d'exclusion a pour objectif d'exclure de l'univers d'investissement certains émetteurs du fait de leur activité, implantation géographique, fonctionnement, réputation et non-conformité aux standards internationaux. Le comité d'exclusion identifie les valeurs « interdites » appartenant aux secteurs de l'armement controversé, du tabac et de l'extraction et de la production du charbon mais également tout entreprise ne répondant pas aux standards internationaux d'éthique (pour plus d'informations, la politique d'exclusion est disponible sur le site d'Amplegest www.amplegest.com). Concernant les controverses, elles sont gérées par l'équipe opérationnelle ESG en étroite collaboration avec les équipes de gestion. En cas de controverse jugée critique, la valeur dite « controversée » peut se voir appliquer un malus ou être intégrée dans la liste d'exclusion. La démarche plus globale d'Amplegest en matière d'ESG est consultable sur son site internet à l'adresse suivante : www.amplegest.com

INFORMATIONS RELATIVES A SFDR (DURABILITE) ET TAXONOMIE

Le fonds n'a aucun objectif de durabilité. En l'absence de données suffisantes provenant des entreprises, l'alignement actuel du fonds à la taxonomie est estimé à 0%.

POLITIQUE DE REMUNERATION

1) Critères financiers et non financiers de la politique de rémunération

La politique de rémunération des collaborateurs d'Amplegest prévoit un niveau de rémunération fixe en lien avec leur niveau de séniorité, d'expertise et leur expérience professionnelle dans l'activité, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable. La rémunération fixe est définie par le Comité de Direction lors de l'embauche.

La part variable de la rémunération a pour objet de compléter la part fixe, elle est déterminée en fonction des objectifs fixés en début d'année et notamment des performances réalisées par le collaborateur. Ces objectifs portent sur des éléments quantitatifs globaux, tels que les résultats, la situation financière de la Société, sur des éléments quantitatifs propres à chaque métier et à chaque poste et sur des éléments qualitatifs, tels que l'engagement personnel du collaborateur notamment dans l'intérêt du client, d'Amplegest, le respect des règles de déontologie de la profession et des procédures internes de maîtrise et de suivi des risques en place au sein de la Société.

Lorsque la part variable de la rémunération dépasse la somme de 200 000 euros,

- 50% de la part variable de la rémunération sont versés en parts ou actions d'OPC gérés par la Société dont la détention doit être au minimum de 2 ans à compter de la date d'attribution,
- 50% de la part variable de la rémunération sont versés sous forme de prime.
  La rémunération variable sera versée sur une période de 3 ans, étant précisé que 40% de la rémunération variable sera versée la première année. 60% de la rémunération variable est donc reportée. Un potentiel de 20% la deuxième année, un potentiel de 20% la troisième et un potentiel de 20% la quatrième et dernière année sont reportés.

2) Décision et réexamen de la politique de rémunération

La politique de rémunération a été déterminée par les membres du Comité de la Direction et les membres du Conseil de Surveillance, qui ensemble constituent le Comité de rémunération.

Le comité se réunit une fois par an pour vérifier l'application de la politique de rémunération et valide les montants de rémunération variables attribués aux collaborateurs et plus particulièrement aux collaborateurs concernés au sens de la Directive et plus généralement le niveau de rémunération de chaque équipe et collaborateur.

3) Montants totaux de rémunération au titre de l'exercice clos

Amplegest clôture son exercice en décembre, les données figurant dans le tableau se rapportent à l'année 2024 (dernières données disponibles à la date de publication du rapport) :

	Montant des rémunérations fixes	Montant des rémunérations variables	Montant total des rémunérations au titre de l'exercice clos
Ensemble du personnel (58 collaborateurs en moyenne)	5 194 857,00	1 765 000.00	6 522 857,00
Membres du Comité de Direction (6 collaborateurs)	988 333,00	562 000,00	1 439 333,00
Gérants (23 collaborateurs)	2 316 416,00	875 000,00	2 941 416,00

Pour calculer les rémunérations perçues au titre de l'année 2024, la méthode suivante a été appliquée :

- La rémunération fixe 2024 : il s'agit de la rémunération brute correspondant au salaire annuel de base prorata temporis, de la prime ancienneté et des avantages en nature,
- La rémunération variable au titre de 2024 : il s'agit de la rémunération variable brute (primes exceptionnelles) versée en 2025.

Le détail de la politique de rémunération d'Amplegest est disponible gratuitement sur simple demande et sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.amplegest.com

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

AMPLEGEST
50 Boulevard Haussmann
75009 Paris

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues par email :
www.amplegest.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

DLCM AVENIR
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMPLEGEST
50, boulevard Haussmann
75004 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement DLCM AVENIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2025.06.11 15:47:14 +0200

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**6 764 373,50**
OPCVM	6 764 373,50
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**6 764 373,50**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**499 111,16**
Comptes financiers	**829 453,38**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 328 564,54**
Total de l'actif I+II	**8 092 938,04**

(*) L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	6 922 136,72
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	1 108 255,82
Capitaux propres I	**8 030 392,54**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**8 030 392,54**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	62 545,50
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	**62 545,50**
Total Passifs : I+II+III+IV	**8 092 938,04**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	2 300,58
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	230,21
Sous-total produits sur opérations financières	**2 530,79**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	**2 530,79**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-147 724,79
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-147 724,79**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-145 194,00**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-89 795,56**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-234 989,56**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	376 542,53
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 394,40
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**373 148,13**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**115 917,08**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**489 065,21**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	432 826,35
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	2 568,27
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**435 394,62**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**418 785,55**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**854 180,17**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 108 255,82**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 6% sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par la gestion discrétionnaire d'un portefeuille majoritairement composé d'OPCVM exposés aux marchés actions internationaux.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	3 465 867,55	3 937 422,90	8 030 392,54
Nombre de titres	37 256,3623	38 838,9171	68 281,7792
Valeur liquidative unitaire	93,02	101,37	117,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,37	-3,04	7,16
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,37	-3,04	-3,44

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n°2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de fonctionnement et de gestion :
Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux maximum TTC
Frais de gestion financière de la société de gestion et frais de fonctionnement et autres services	Actif net déduction faite des parts et actions d'OPCVM gérés par Amplegest	**1.9% Part R**
Frais indirects (commissions de souscriptions rachats et frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA)	Actifs net	**1.5%**
Frais de transactions prélevés par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	**Opérations sur OPC** Entre 15€ et 40€ **Opérations sur ETF** 0.05% (min 10€) Opérations sur dérivés Futures : 1.50 € / lot Options 0.40 % Minimum 10€
Commission de surperformance	Actif net	**Part R : 20% de la surperformance au-delà de 6% annualisé**

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Commission de surperformance
Les frais variables correspondent à une commission de sur performance. La période de calcul de la commission de sur performance est l'exercice de l'OPCVM.
La 1ère commission de surperformance sera calculée le 31 décembre 2022 sur le premier exercice du fonds qui aura débuté le jour de la création.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.
Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative du fonds DLCM Avenir avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur de l'actif net d'un fonds fictif ayant réalisé une performance de 6% l'an et

enregistrant les mêmes variations en quantité de parts liées aux souscriptions/rachats que le fonds. La progression de la valeur liquidative de la part du fonds est comparée à une hausse annuelle de 6%, en linéaire, prorata temporis.

À compter du premier exercice du fonds ouvert le 10/12/2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence de 6% est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.
Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

ANNÉE	PERFORMANCE du FONDS	SOUS PERFORMANCE	COMMISSION de SURPERFORMANCE
ANNÉE 1	11%	0%	OUI
ANNÉE 2	6%	0%	NON
ANNÉE 3	1%	-5%	NON
ANNÉE 4	9%	-2%	NON
ANNÉE 5	8%	0%	NON
ANNÉE 6	11%	0%	OUI
ANNÉE 7	11%	0%	OUI
ANNÉE 8	-4%	-10%	NON
ANNÉE 9	8%	-8%	NON
ANNÉE 10	8%	-6%	NON
ANNÉE 11	8%	-4%	NON
ANNÉE 12	6%	0%*	NON
ANNÉE 13	8%	0%	OUI
ANNÉE 14	0%	-6%	NON
ANNÉE 15	8%	-4%	NON
ANNÉE 16	8%	-2%	NON
ANNÉE 17	2%	-6%	NON
ANNÉE 18	6%	-4%**	NON
ANNÉE 19	11%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :
*La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée. (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12). **La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de 4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée. (La sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18).

En cas de rachats, la quote-part de la commission de sur performance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de sur performance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.
Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de sur performance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Commissions en nature :
Aucun intermédiaire ou contrepartie ne fournit de commission en nature à la société de gestion du fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part DLCM AVENIR R	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**3 937 422,90**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 571 159,62
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-141 538,73
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-145 194,00
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	373 148,13
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	435 394,62
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**8 030 392,54**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	30 701,8188	3 571 159,62
Parts rachetées durant l'exercice	-1 258,9567	-141 538,73
Solde net des souscriptions/rachats	29 442,8621	3 429 620,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68 281,7792	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
DLCM AVENIR R FR00140063W3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	8 030 392,54	68 281,7792	117,60

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	829,45				829,45
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**829,45**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	829,45						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**829,45**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	213,48				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**213,48**				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU2092974778	COLUMBIA - GLOBAL TECNOLOGY IE	Threadneedle Management Luxembourg S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	242 300,34
LU1407888053	MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV AMUNDI US TREASURY BOND 7 10Y U	Amundi Asset Management	Fonds / Obligations	Luxembourg	USD	80 080,10
IE000J0LN0R5	AMUNDI SP GLOBAL ENERGY CARBON REDUCED UCITS ETF DR EUR ACC	AMUNDI IRELAND LONDON BRANCH LTD (IRL)	Fonds / Actions	Irlande	EUR	130 097,02
IE000QIF5N15	AMUNDI PRIME GLOBAL UCITS ETF USD	AMUNDI IRELAND LONDON BRANCH LTD (IRL)	Fonds de Fonds / Actions	Irlande	EUR	961 987,10
LU1681038672	AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ETF - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	456 929,90
LU0252963623	BGF-WORLD GOLD FUND-ED2	BlackRock (Luxembourg) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	196 479,90
LU0252963383	BGF-WORLD MINING FUND-ED2	BlackRock (Luxembourg) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	120 770,74
IE00BG0J4C88	ISHARES DIGITAL SECURITY UCITS ETF USD ACC	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	123 964,58
FR0010678433	BNP Paribas Aqua I	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Actions	France	EUR	107 632,43
IE00BDGV0L82	GQG PARTNERS EM MKT EQ-I EUR	Bridge Fund Management Ltd	Fonds / Actions	Irlande	EUR	209 192,36
IE00BH480R51	GQG PARTNERS GLBL EQTY-I USD	Bridge Fund Management Ltd	Fonds / Actions	Irlande	USD	505 707,98
FR0013353828	CM-AM Cash ISR RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Monétaire	France	EUR	31,97
LU0779800910	Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	102 460,82
IE0004MFRED4	Xtrackers SP 500 Equal Weight ESG UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	452 626,00
IE000OJ5TQP4	HANetf ICAV - Future of Defence UCITS ETF Accumulating	HANETF MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	103 572,90
IE00BJQRDK83	Invesco MSCI World ESG Universal Screened UCITS ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	474 196,59

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE000GWPAZX6	REGNAN SUSBLE WTR WA-AEUR	J O HAMBRO CAPITAL MANAGEMENT	Fonds / Actions	Irlande	EUR	196 728,46
IE00BFMGVR44	Guinness Global Energy Y EUR Accumulation	LINK FUND MANAGER SOLUTIONS IRLD LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	199 041,49
FR0010611335	PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	PALATINE AM	Monétaire Euro	France	EUR	746 128,50
IE00BF0GL436	POLAR AUTOMATION AI-IEURA	POLAR CAPITAL LLP	Fonds / Actions	Irlande	EUR	124 137,24
IE00B3WVRB16	POLAR BIOTECHNOLOGY-I EUR	POLAR CAPITAL LLP	Fonds / Actions	Irlande	EUR	185 354,33
IE00B42NVC37	Polar Capital Funds PLC - Polar Capital Global Technology Fu	POLAR CAPITAL LLP	Fonds / Actions	Irlande	USD	198 359,95
IE000YYE6WK5	VANECK DEFENSE ETF A USD ACC	VANECK ASSET MANAGEMENT B.V.	Fonds / Actions	Irlande	EUR	368 250,43
IE000M7V94E1	VANECK URANIUM AND NUCLEAR TECHNOLOGIES UCITS ETF A USD ACC	VANECK ASSET MANAGEMENT B.V.	Fonds / Actions	Irlande	EUR	347 977,85
IE00BMDKNW35	VANECK VECTORS DIGITAL ASSET EQUITY U E A USD	VANECK ASSET MANAGEMENT B.V.	Fonds / Actions	Irlande	EUR	130 364,52
Total						**6 764 373,50**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	223 978,09
	Souscriptions à recevoir	275 133,07
Total des créances		**499 111,16**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	12 208,68
	Frais de gestion variable	50 336,82
Total des dettes		**62 545,50**
Total des créances et des dettes		**436 565,66**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	96 804,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-234 989,56**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**-234 989,56**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-234 989,56**

Part DLCM AVENIR R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-234 989,56**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-234 989,56**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-234 989,56**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-234 989,56
Total	**-234 989,56**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**489 065,21**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**489 065,21**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**489 065,21**

Part DLCM AVENIR R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**489 065,21**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**489 065,21**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**489 065,21**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	489 065,21
Total	**489 065,21**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			**6 764 373,50**	**84,23**
OPCVM			**6 764 373,50**	**84,23**
Gestion collective			**6 764 373,50**	**84,23**
AMUNDI PRIME GLOBAL UCITS ETF USD	EUR	26 500	961 987,10	11,95
AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ETF - EUR C	EUR	1 430	456 929,90	5,69
AMUNDI SP GLOBAL ENERGY CARBON REDUCED UCITS ETF DR EUR ACC	EUR	11 223	130 097,02	1,62
BGF-WORLD GOLD FUND-ED2	EUR	4 569,3	196 479,90	2,45
BGF-WORLD MINING FUND-ED2	EUR	1 930,17	120 770,74	1,50
BNP Paribas Aqua I	EUR	1,368	107 632,43	1,34
CM-AM Cash ISR RC	EUR	0,000581	31,97	0,00
COLUMBIA - GLOBAL TECNOLOGY IE	EUR	9 210,104	242 300,34	3,02
GQG PARTNERS EM MKT EQ-I EUR	EUR	11 418,797	209 192,36	2,61
GQG PARTNERS GLBL EQTY-I USD	USD	22 695,455	505 707,98	6,30
Guinness Global Energy Y EUR Accumulation	EUR	16 946,48	199 041,49	2,48
HANetf ICAV - Future of Defence UCITS ETF Accumulating	EUR	9 000	103 572,90	1,29
Invesco MSCI World ESG Universal Screened UCITS ETF	EUR	6 300	474 196,59	5,91
ISHARES DIGITAL SECURITY UCITS ETF USD ACC	EUR	14 200	123 964,58	1,54
MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV AMUNDI US TREASURY BOND 7 10Y U	USD	1 000	80 080,10	1,00
PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	EUR	21,65	746 128,50	9,29
POLAR AUTOMATION AI-IEURA	EUR	5 427,951	124 137,24	1,55
POLAR BIOTECHNOLOGY-I EUR	EUR	4 029,442	185 354,33	2,31
Polar Capital Funds PLC - Polar Capital Global Technology Fu	USD	1 736,006	198 359,95	2,47
REGNAN SUSBLE WTR WA-AEUR	EUR	171 815,252	196 728,46	2,45
VANECK DEFENSE ETF A USD ACC	EUR	10 560	368 250,43	4,59
VANECK URANIUM AND NUCLEAR TECHNOLOGIES UCITS ETF A USD ACC	EUR	11 300	347 977,85	4,33
VANECK VECTORS DIGITAL ASSET EQUITY U E A USD	EUR	13 200	130 364,52	1,62
Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	USD	7 000	102 460,82	1,28
Xtrackers SP 500 Equal Weight ESG UCITS ETF 1C	EUR	10 000	452 626,00	5,64
Total			**6 764 373,50**	**84,23**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	6 764 373,50
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 328 564,54
Autres passifs (-)	-62 545,50
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**8 030 392,54**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part DLCM AVENIR R	EUR	68 281,7792	117,60

Annexe des comptes annuels

F6294 DLCM AVENIR

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**3 922 280,65**	**3 424 609,00**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**3 922 280,65**	**3 424 609,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 922 280,65	3 424 609,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**80 134,02**	**79 305,09**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**80 134,02**	**79 305,09**
Comptes financiers	**35 691,19**	**187 520,42**
Liquidités	**35 691,19**	**187 520,42**
Total de l'actif	**4 038 105,86**	**3 691 434,51**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**4 055 724,23**	**3 554 486,09**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-47 336,80**	**-23 391,47**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-70 964,53**	**-65 227,07**
Total des capitaux propres	**3 937 422,90**	**3 465 867,55**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**100 682,96**	**225 566,96**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**100 682,96**	**225 566,96**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**4 038 105,86**	**3 691 434,51**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l’exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**0,00**	**0,00**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	1 083,14
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**1 083,14**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**0,00**	**-1 083,14**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	77 025,83	47 325,11
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-77 025,83**	**-48 408,25**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	6 061,30	-16 818,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-70 964,53**	**-65 227,07**

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**3 465 867,55**	**0,00**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 357 371,24	5 078 145,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 196 846,67	-1 367 228,58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	56 797,40	7 836,48
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-110 018,12	-16 316,65
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-2 993,43	-3 268,11
Différences de change	728,73	471,50
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	443 542,03	-185 364,05
Différence d'estimation exercice N	*258 177,98*	*-185 364,05*
Différence d'estimation exercice N-1	*-185 364,05*	*0,00*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-77 025,83	-48 408,25
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**3 937 422,90**	**3 465 867,55**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	35 691,19	0,91	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	35 691,19	0,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	540 303,31	13,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	54,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**0,00**
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**0,00**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-70 964,53	-65 227,07
Total	**-70 964,53**	**-65 227,07**

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-70 964,53	-65 227,07
Total	**-70 964,53**	**-65 227,07**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-47 336,80	-23 391,47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-47 336,80**	**-23 391,47**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-47 336,80	-23 391,47
Total	**-47 336,80**	**-23 391,47**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
10/12/2021	C1 PART CAPI D*	300 000,00	3 000,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2023	C1 PART CAPI R	3 465 867,55	37 256,3623	93,02	0,00	0,00	0,00	-2,37
29/12/2023	C1 PART CAPI R	3 937 422,90	38 838,9171	101,37	0,00	0,00	0,00	-3,04

*Date de création
10/12/2021

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	14 000,50130	1 357 371,24
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-12 417,94650	-1 196 846,67
Solde net des Souscriptions/Rachats	1 582,55480	160 524,57
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**38 838,91710**	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR00140063W3 C1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	77 034,72
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	8,89
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et réglements différés	80 134,02
Total des créances		**80 134,02**
Dettes	SRD et réglements différés	94 748,59
Dettes	Frais de gestion	5 934,37
Total des dettes		**100 682,96**
Total dettes et créances		**-20 548,94**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**3 922 280,65**	**99,61**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	3 922 280,65	99,61
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**80 134,02**	**2,04**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-100 682,96**	**-2,56**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**35 691,19**	**0,91**
DISPONIBILITES	35 691,19	0,91
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**3 937 422,90**	**100,00**